



**Notre Projet
Territorial de
Développement
Durable**

2018-2035

Construire l'avenir



Édito



Pierre Jarlier
Président du SYTEC
Président de Saint-Flour Communauté



Ghyslaine Pradel
Vice-Présidente du SYTEC
Présidente de Hautes-Terres Communauté

Unissons nos moyens et valorisons nos ressources locales pour préparer l'avenir.

Profondément attachés à notre territoire rural de moyenne montagne, nous avons la conviction que le déclin démographique n'est pas une fatalité au moment où notre société va connaître une mutation profonde liée aux nouvelles attentes de qualité de vie quotidienne d'une part de plus en plus importante de la population.

Notre agriculture, nos savoir-faire nombreux, la richesse exceptionnelle de nos paysages, de notre patrimoine et de notre biodiversité sont non seulement reconnus mais aussi souvent enviés. Mais il faut avouer que ces atouts ne sont pas toujours évidents à observer pour tous ceux qui ont la chance de les vivre au quotidien.

Pourtant c'est une force considérable que nous nous devons de valoriser, et c'est le sens de la démarche collective que nous avons décidé d'entreprendre ensemble aux côtés des acteurs locaux.

De l'Aubrac aux Monts du Cantal, du Cézallier à la Margeride en passant par le vaste plateau basaltique issu du plus grand volcan d'Europe, notre territoire conjugue une vraie qualité de vie avec de réelles opportunités de développement.

Pour consolider cette identité forte, mettre en avant nos capacités et notre capital environnemental qui peuvent tirer profit des mutations sociétales actuelles, le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC) a co-construit avec Saint-Flour Communauté et Hautes-Terres Communauté une vision commune de notre avenir dans un projet de développement durable qui vous est présenté dans ce document.

Ce travail collectif, nous a permis de bâtir et partager ce projet au cours des nombreuses réunions de travail, ateliers et rencontres que nous avons organisées durant ces derniers mois. Aussi nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté une contribution active à l'écriture de cette nouvelle ambition pour notre territoire.

Cette feuille de route pour les vingt prochaines années, qui fera l'objet d'évaluations et d'évolutions au fil du temps, nous allons maintenant la mettre en œuvre dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Est Cantal, au sein de nos documents d'urbanisme et dans nos projets locaux. Mais il appartient aussi à chacun de se l'approprier au quotidien.

Car c'est de cette mobilisation collective au service de la valorisation de nos ressources locales en jouant la carte de l'excellence environnementale que dépendra notre capacité à inverser la courbe démographique et à renforcer notre attractivité pour ouvrir de nouvelles perspectives à notre territoire.

Pierre JARLIER
Ghyslaine PRADEL

Chiffres Clefs

SCOT
Est-Cantal



2 380

Km² de territoire



92

communes



38 508

habitants



Saint-Flour
Communauté



53

communes



24 801

habitants



Hautes Terres
Communauté



39

communes



13 707

habitants

”

Construire l'avenir ensemble

« Une ressource existe d'abord par la valeur que les gens lui reconnaissent. »

Ce projet territorial de développement durable constitue un nouveau trait d'union entre nos deux intercommunalités. **Il sera notre fil conducteur commun pour bâtir les vingt prochaines années.**

Un trait d'union qui conforte un bassin de vie dont le patrimoine culturel et naturel constitue un marqueur fort de notre identité territoriale.

Un trait d'union entre deux territoires qui partagent la même qualité de vie reconnue au-delà des limites de l'Auvergne.

Un trait d'union entre les acteurs locaux qui ont la même volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement en mobilisant nos propres ressources locales et toutes les énergies.

Un trait d'union entre deux intercommunalités qui partagent la même ambition pour l'innovation territoriale.

Avec cette feuille de route issue d'une démarche partenariale et collaborative autour d'une vision commune, une nouvelle dynamique territoriale est possible en associant développement économique et excellence environnementale.

Avec cette volonté partagée de valoriser nos richesses locales, notre territoire peut être en mesure de répondre aux nouvelles attentes de la société et ainsi conforter considérablement son attractivité.

Chiffres clés

LES 6 AXES STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS DE NOTRE PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GÉOGRAPHIE & OCCUPATION DE L'ESPACE

70%

du territoire dédié à l'agropastoralisme

- 14% du territoire occupé par des espaces naturels d'altitude.
- 16% de vallées escarpées et rivières.
- Moins de 1% du territoire urbanisé, plus de la moitié du territoire inclus dans un Parc Naturel Régional : PNR des Volcans d'Auvergne (39 communes) et PNR de l'Aubrac (12 communes).

BIODIVERSITÉ

2576

espèces différentes identifiées sur le territoire (faune : 825 + flore : 1 751)

- plus de 1 300 000 données naturalistes faune et flore, dont 454 700 exploitables (source ABT avril 2018).
- parmi les 2576 espèces identifiées sur le territoire, 12%, soit environ 300 espèces menacées (classées en liste rouge régionale ou nationale, avec les statuts « en danger critique », « en danger », « vulnérable » ou « quasi-menacé »).

DÉMOGRAPHIE

- 38 000 habitants, soit ¼ de la population du Cantal.
- Un habitant sur trois est âgé de plus de 60 ans en 2017, et probablement 45% de plus de 60 ans en 2050.
- Une population qui décroît : le territoire a perdu un quart de sa population au cours des 40 dernières années.
- 3580 logements vacants soit presque 13% du nombre total de logements
- Mais un territoire attractif :

400

« nouveaux arrivants » tous les ans (essentiellement des jeunes actifs).

ÉCONOMIE ET EMPLOI

15 300

emplois sur le territoire

- Dont 5000 emplois non salariés et 5261 établissements.
- 75% des emplois issus de l'économie présentielle.
- 8,6% de chômeurs, contre 10,4% à l'échelle nationale.
- 20% des emplois dans l'agriculture.

AGRICULTURE

1 874

exploitations en 2017

(un chiffre divisé par deux en 30 ans).

- 2672 exploitants en 2017.
- 155 208 ha de surfaces agricoles (soit 68% de la surface totale du territoire) dont 43 000 ha d'estives.
- 87500 vaches en 2017.
- 114 exploitations en agriculture biologique (6%).
- 6 productions fromagères sous AOP : Cantal, Salers, Laguiole, Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert.
- une quinzaine d'outils de transformation agro-alimentaires lait et viande.

ÉNERGIE

400 GWh

d'énergie produite

sur le territoire soit 45% de la consommation totale.

- 3 conventions TEPCV 2015-2017 : Pays de Murat, Pays de Saint-Flour, PNR des Volcans d'Auvergne.
- 1 stratégie TEPOS pour tout le SYTEC 2017-2030.
- Un territoire avec des contraintes fortes : un fort besoin en chaleur et en carburant pour les transports.

TOURISME

7 426

résidences secondaires

soit plus du quart des logements.

- 48 558 lits touristiques (37% du Cantal).
- 40 000 visiteurs par an au centre thermoludique de Chaudes-Aigues.
- 348 400 journées skieurs vendues au Lioran.
- Des espaces de pleine nature exceptionnels et des équipements touristiques variés et complémentaires : thermalisme, station de ski et espaces nordiques, lacs et barrages.

COHÉSION SOCIALE

35,8%

des personnes vivent seules

- 1550 logements sociaux.
- Taille moyenne des ménages = 2,1 personnes en 2014.
- 1200 associations actives.
- 14 EHPAD.
- 5 organismes de soins à domicile pour personnes âgées.
- Une offre culturelle variée et accessible (Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Saint-Flour, musées, école de musique, écomusée de la Margeride, 3 cinémas, 1 théâtre...).

SANTÉ

3 Maisons de Santé

- 26 médecins généralistes en exercice.
- 7 Établissements de santé de court, moyen ou long séjour.

SERVICES

15 marchés hebdomadaires

- 155 commerces de proximité.
- 4 lycées, 43 écoles, 9 collèges.

AXE 1

1

Une économie locale, créatrice de valeurs ajoutées, qui vise l'excellence environnementale.



Lentilles blondes de la Planèze de Saint-Flour

Garante de la qualité de vie de nos habitants et l'attractivité de notre territoire, notre économie locale doit permettre la création de valeurs et d'emplois localement. Pour ce faire, le territoire doit s'appuyer sur ses atouts et explorer toutes les opportunités qu'offre la transition socio-écologique, pour développer de nouveaux modèles de production et de commercialisation.

Notre développement économique se veut respectueux de nos ressources et de notre patrimoine naturel et doit, pour cela, viser l'excellence environnementale.

NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D'ACTIONS

Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles :

- En soutenant le développement des pratiques agroécologiques et de l'agriculture biologique.
- En soutenant la vente en circuits courts et la structuration de boucles alimentaires locales.
- En développant les échanges avec les bassins de consommation voisins.
- En soutenant la création de valeur ajoutée sur les exploitations.
- En protégeant le foncier agricole et en soutenant l'installation de jeunes agriculteurs.

Développer un tourisme vert, durable, intégré, à partir des ressources naturelles, patrimoniales, culturelles du territoire :

- En valorisant les ressources naturelles et patrimoniale du territoire, ainsi que de son identité.
- En développant une offre touristique d'« excellence environnementale », basée sur l'eco-habitat, les mobilités douces, les circuits-courts et l'alimentation durable, les activités pleine nature, la découverte de l'artisanat local, le thermalisme...
- En accompagnant le changement, vers des pratiques de tourisme plus responsables, moins impactantes pour l'environnement.

Créer les conditions nécessaires à l'émergence de filières économiques, basée sur l'économie « circulaire » :

- En soutenant le développement des filières locales existantes (bois, pierre, agro-alimentaire).
- En soutenant la structuration de filières locales de valorisation des déchets (verts, ménagers...).

Atelier Transformation de la viande - LPA Louis-Mallet Saint-Flour





2 Un territoire à haute qualité de vie préservant son identité et son caractère rural et valorisant ses ressources naturelles



Site de Prat de Bouc - Communes d'Albepierre-Bredons et de Paulhac

Notre territoire et nos habitants aspirent à une haute qualité de vie sociale et environnementale. Préserver les milieux naturels, les paysages, les traditions, le lien social et la culture rurale et montagnarde, qui font la singularité et la force du territoire, est une priorité majeure de notre projet.

La notion de qualité de vie est complexe, protéiforme et évolue tout au long de la vie en fonction de nos besoins. Elle renvoie aux enjeux de protection de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi de santé, d'accès à l'emploi, à la formation et aux services, de mobilité... Les spécificités démographiques du territoire doivent ici être bien prises en compte. Le vieillissement de la population pose la question du « parcours du vieillissement » sur le territoire, de liens intergénérationnels, de transmission du patrimoine, notamment du patrimoine culturel...



3 Un territoire acteur de sa transition énergétique



La Source du Par - Commune de Chaudes-Aigues

Portée par les collectivités et la mobilisation des habitants, la transition énergétique est en marche sur notre territoire, qui couvre **45% de ses besoins en énergie**. Il produit déjà plus d'électricité renouvelable qu'il n'en consomme. La rénovation énergétique de nombreux bâtiments est également engagée.

Outre la lutte contre le changement climatique et des pollutions atmosphériques associées à l'utilisation du pétrole et des matières fossiles, cette transition énergétique promet des bénéfices importants pour le territoire : **création d'emplois locaux, économies réalisées pour les ménages** et les collectivités (travaux d'isolation et de rénovation), réduction de la dépendance aux importations et aux fluctuations des cours du pétrole, **retombées fiscales...**

NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D' ACTIONS

Mieux connaître, valoriser et préserver la biodiversité du territoire :

- En encourageant la collecte et le partage des connaissances (cf démarche Atlas de Biodiversité Territoriale...).
- Par la recherche du principe d'excellence environnementale dans toutes les décisions prises et tous les dispositifs soutenus par les collectivités.

Promouvoir et protéger le patrimoine local :

- En préservant les paysages et les ressources naturelles.
- En sensibilisant et en éduquant la population à la valeur, mais aussi à la fragilité, du patrimoine local.

Concilier les activités humaines avec la biodiversité et la préservation du cadre de vie :

- En soutenant les initiatives en faveur d'un mode d'habiter « durable » et peu impactant (Rénovation énergétique, éco-habitat, éco-matériaux...).
- En limitant l'étalement urbain et revalorisant le parc vacant, les centres anciens et les villages du territoire.
- En développant les modes de déplacement doux.
- En accompagnant les acteurs économiques (agriculture, tourisme, artisans...) vers des pratiques plus durables et moins impactantes.



La Vallée du Brezons

NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D' ACTIONS

Lutter contre le gaspillage énergétique :

- En amplifiant les actions menées en faveur de rénovation énergétique du bâti, public et privé, et des équipements publics.
- En soutenant la création d'une plateforme locale de la rénovation énergétique (future maison de l'habitat).
- En formant et en sensibilisant les habitants et les acteurs économiques du territoire aux éco-gestes.
- En favorisant le développement des mobilités alternatives, plus économes en énergies fossiles.

Produire des énergies renouvelables avec un retour de la valeur ajoutée pour le territoire, dans le respect du patrimoine naturel et paysager et l'excellence environnementale dans laquelle s'inscrit notre projet :

- En soutenant le développement raisonné des solutions de petite production d'énergie renouvelables (panneaux photovoltaïques, géothermie, éoliennes domestiques ou petites unités de méthanisation par exemple), avec le souci permanent d'intégration paysagère.
- En soutenant le développement raisonné et territorial des grands projets ENR, tels que la production de chaleur (chaufferies, réseau de chaleur, géothermie) et la production d'électricité renouvelable intégrée dans nos paysages, avec de l'ingénierie locale, des partenariats public/privés, du financement participatif...

CHAUFFERIE BOIS CROZATIER - ZA du Crozatier



Montée des estives
Commune d'Allanche



4 Des mobilités intelligentes, adaptées à tous les besoins et respectueuses de la santé et de l'environnement



Liaison douce du Crozatier - Commune de Saint-Georges

C'est pour nous déplacer que nous consommons la majorité (81%) du pétrole et c'est notamment pour cette raison que nous interrogeons aujourd'hui notre mobilité afin de la rendre plus soutenable. Les solutions pour « décarboner » notre mobilité sont nombreuses : modes doux, nouveaux carburants, « dé-mobilité » (via le développement de solutions numériques), optimisation du parc de véhicule, des trajets, de la conduite ou du remplissage (transports en commun, covoiturage, TAD...).

D'avantage qu'un simple problème environnemental et climatique, la mobilité est aussi un enjeu d'inclusion sociale et d'accessibilité à l'emploi sur le territoire. Le déploiement de solutions « intelligentes » de mobilité, réalistes et adaptées aux besoins des habitants et des spécificités du territoire, constitue un axe majeur de notre projet, garant aujourd'hui et demain, de l'accessibilité aux services, notamment de santé, de renouveau de la vitalité des centres-bourgs, de limitation de la dépendance énergétique, et des émissions de gaz à effet de serre...



5 Un territoire vivant, de services et de proximité



Le Pôle Territorial de Santé - Commune de Saint-Flour

L'attractivité et la qualité de vie sur l'ensemble de notre territoire dépend de notre capacité à maintenir des services de proximité. Au centre de nos préoccupations : la lutte contre la désertification médicale, qui menace certaines communes de notre territoire sur lesquelles l'accès aux soins est mis à mal par une série de mutations sociales et spatiales (du vieillissement démographique au développement de la mobilité). Au même titre, l'accueil des jeunes enfants est une priorité et un véritable levier de développement territorial.

NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D' ACTIONS

Soutenir l'intermodalité et les mobilités actives, bénéfiques pour la santé, l'environnement et le climat :

- En optimisant les transports en commun existants dans une offre cohérente et en proposant des liaisons douces piétonnes et cyclables pour éviter les ruptures d'offre.
- En soutenant la mise en place et la promotion des infrastructures et des outils nécessaires au développement des mobilités actives (co-voiturage, TAD, navettes, pistes cyclables, location de vélos électriques).
- En orientant les aménagements des quartiers neufs et anciens, vers un partage de l'espace public, et en favorisant les chemins piétonniers et les liaisons douces.
- En sensibilisant les habitants et particulièrement les enfants à la mobilité active, bénéfique à la santé.

Développer des solutions de « démobilité » :

- Par le maillage du territoire en lieux de services innovants (Maisons de services, conciergerie, offre de service itinérante).
- Par le développement du télétravail ou de la télé-médecine, et pour cela, développer et adapter les outils (réseaux et serveurs) et la couverture numérique.
- Par la dématérialisation des démarches administratives.

Aire de covoiturage de la Margeride



NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D' ACTIONS

Garantir, sur l'ensemble du territoire et pour tous les habitants, une offre de soins de qualité, adaptée à leurs besoins :

- En maintenant une diversité suffisante de l'offre de santé, par le maillage du territoire en maisons de santé.
- En améliorant l'accueil des professionnels de santé.
- En développant les solutions innovantes (télé-médecine).
- En accompagnant la mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

Favoriser un maillage cohérent de points d'accès et de diffusion des services et produits :

- En confortant le maillage du territoire en services innovants : maisons de services en cours de structuration.
- En recherchant la viabilité des commerces ruraux par la mutualisation des offres de services (conciergerie de village...).
- En structurant l'offre d'accueil petite enfance.

Maison des Services-Commune de Neussargues en Pinatelle



Pôle Enfance Jeunesse Commune de Massiac



6

Le territoire du bien vivre pour tous et du vivre ensemble



Fête des Cornets - Commune de Murat

Malgré un **tissu associatif** très dense, de **faibles inégalités** de revenus ou encore un niveau de **sécurité inégalée** en France, notre territoire doit encore relever le défi du « **bien vivre pour tous et du vivre ensemble** ».

La cohésion sociale du territoire passe par sa capacité à bien accueillir les nouveaux arrivants (plus de 400 par an), à maintenir et renforcer les liens sociaux et intergénérationnels, à accompagner le vieillissement...

Ces enjeux spécifiques croisent des mutations sociales observables à l'échelle nationale : **transition numérique, renouveau citoyen, migrations résidentielles, économie collaborative, vieillissement de la population...** Les champs de politiques publiques concernés sont nombreux, ils sous-tendent et conditionnent un développement soutenable du territoire : cohésion sociale, solidarité, personnes âgées, formation, citoyenneté...

NOS OBJECTIFS ET NOS LEVIERS D' ACTIONS

Développer les notions d'intérêts et de biens communs pour faciliter le bien-vivre ensemble :

- En soutenant et en développant l'engagement citoyen et associatif.
- En impliquant davantage les habitants dans la prise de décision.
- En développant le lien inter-générationnel.
- En accompagnant les publics fragiles (personnes âgées, isolées, économiquement fragiles...).

Développer et soutenir l'économie et les initiatives collaboratives :

- En facilitant le partage des biens et services entre particuliers, mais aussi de la connaissance et des compétences (universités citoyennes, communautés d'apprentissage...).

Assurer et accompagner le « bien vieillir » :

- Par la création de structures permettant des accueils temporaires (saisonniers, à la journée...) pour les personnes âgées isolées et dépendantes en complément de l'offre existante.
- En développant le service et l'aide à domicile par la formation et la valorisation des aidants.

Repas de Noël Club du 3^{ème} âge
Commune de Saint-Flour



CRÉDITS PHOTOS

Hervé VIDAL
Pierre SOISSONS
Syndicat
des Territoires
de l'Est Cantal
Hautes Terres
Communauté
Saint-Flour
Communauté
Ville de Saint-Flour

DÉPÔT LÉGAL

Juin 2018

IMPRESSION

Imprimerie
La Dépêche
d'Auvergne
2 000 ex
sur papier recyclé

MISE EN PAGE

www.nicolasfosset.fr

CONTACTS

Syndicat
des Territoires
de l'Est Cantal
Village d'Entreprises
1, rue des Crozes
ZA du Rozier-Coren
15100 Saint-Flour
Tél : 04 71 60 72 64
www.sytec15.fr

Pour la réalisation
du Projet Territorial
de Développement
Durable, le SYTEC
est soutenu par :



Ce projet territorial
de développement
durable
a été conduit
par le SYTEC,
accompagné
par le cabinet
Auxilia conseil.